

H. Lotter -
Égyptologie en tant
que discipline philologique
Lotter
L'Égyptologie

TP 483 P 11

Éditeurs: FÉLIX ALCAN - Paris; NICOLA ZANICHELLI - Bologna; WILLIAMS & NORGATE - London;
WILLIAMS & WILKINS Co. - Baltimore; RUIZ HERMANOS - Madrid; THE MARUZEN COMPANY - Tokyo.

“SCIENTIA,,

REVUE INTERNATIONALE DE SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE
Paraissant tous les mois (par livraisons de 100 à 120 pages chacune).
Directeur: EUGENIO RIGNANO.

ABONNEMENT: fr. 50 (ou 40 sh., ou 10 doll.) BUREAUX DE LA REVUE: 43, Foro Bonaparte, Milan (Italie).

Extrait de “Scientia,, - Décembre 1920



L'ÉGYPTOLOGIE

EN TANT QUE DISCIPLINE PHILOLOGIQUE

Les trouées faites dans les rangs de la jeune génération et les conditions nouvelles de la vie compromettent, on n'en saurait douter, l'avenir de la science désintéressée. La patrie de Champollion a été durement éprouvée dans les sommités de son cadre égyptologique. A ceux qui ont la responsabilité du recrutement il appartient de rechercher les moyens de stimuler au maximum les rares vocations à prévoir et d'éviter toute fausse manœuvre, toute perte de temps. C'est ce qu'après mûre réflexion j'ai tenté de faire dans le compartiment qui m'est dévolu. Le moment est propice, car la philologie égyptienne, en possession d'une masse énorme de matériaux, réclame désormais, avant tout, de l'ordre et de la méthode.

*
* *

Pour poser les éléments du problème, il convient de résumer à grands traits l'histoire de la langue.

Depuis les temps les plus reculés jusque vers la XII^e dynastie (au moins 2000 av. J.-C.), nous ne distinguons qu'une seule forme de la langue, dite « ancien égyptien ». Au début de cette période, l'ensemble, d'ailleurs peu homogène, des textes des pyramides de Saqqarah, constitue un groupe nettement archaïque. La langue des autres documents, répartis sur plus d'un millénaire, évolue lentement.

Vers 2000 on commence à percevoir la distinction d'une langue vulgaire et d'une langue savante. Plus exactement, l'ancien égyptien, arrêté dans son développement, demeurera



la langue religieuse et officielle et, d'une façon très générale, celle des documents sculptés en hiéroglyphes sur matière dure. La langue vulgaire, ou « néo-égyptien », sera celle des écrits de tous les jours, qui, selon leur nature, suivront de plus ou moins près les variations de la langue parlée; ce sera aussi celle de la littérature profane et livresque. A un moment donné, vers 1200, le néo-égyptien s'insinuera même dans les documents officiels. Mais l'ancien égyptien réagira contre la contamination et, par des retours voulus à l'archaïsme, se maintiendra, dans ses domaines réservés, jusqu'à la chute du paganisme. Le néo-égyptien continuant à évoluer, on cessera bientôt de se comprendre et la période gréco-romaine connaîtra des documents que l'on peut légitimement dénommer bilingues, trilingues même quand la langue du conquérant s'y ajoute.

Après avoir donné naissance au néo-égyptien, l'ancien égyptien se trouvait trop comprimé par la tradition pour comporter des dialectes. Il n'en est pas de même pour le nouvel idiome qui ne tarde pas à se scinder en rameaux distincts. Le néo-égyptien poursuit son évolution jusqu'à ce que la langue soit atteinte dans sa vitalité par les empiètements de l'arabe. Elle dépérit alors pendant plusieurs siècles pour cesser de compter au nombre des langues vivantes vers la fin du XVI^e siècle de notre ère. Actuellement elle n'a plus d'existence que comme langue liturgique, généralement incomprise.

L'usage réserve le nom de néo-égyptien à la période qui se termine vers 1000 av. J.-C. On peut sans inconvénient la prolonger de quelques siècles. Aux environs de 500 une innovation vient consacrer le divorce entre ancien et néo-égyptien: c'est un changement d'écriture. L'extrême dégradation de l'écriture manuscrite dite « hiératique » (hiéroglyphes cursifs) amène une réforme, d'abord progressive, dont le produit est l'écriture « démotique ». Celle-ci représente à la fois une simplification et une régularisation, mais exige un effort de mémoire assez considérable. L'écriture démotique et l'écriture hiéroglyphique s'opposeront désormais comme le néo et l'ancien égyptien, élargissant encore le fossé préexistant.

La période démotique couvre les époques de domination persane, grecque et romaine. Vers le début du III^e siècle ap. J.-C., aux tendances naturelles du démotique à rendre alphabétiquement les combinaisons dépourvues de sigles traditionnels, se joint l'influence séculaire des alphabets parents

de l'alphabet cananéen. L'Égypte adopte alors les caractères grecs et leur en adjoint sept démotiques appropriés aux nouveaux besoins.

A la même époque la révolution religieuse s'achève. Les hiéroglyphes disparaissent et, avec eux, les derniers vestiges de la langue païenne sacrée. Sous le nom de « copte », l'égyptien, divisé en plusieurs dialectes, demeure la langue courante, tout en se pliant aux nécessités de la traduction des écrits bibliques. La conquête arabe lui inocule le premier germe de sa future déchéance.

Ainsi, quelle que soit la division plus ou moins arbitraire en périodes, on suit l'histoire de la langue égyptienne en une série à peu près continue depuis au moins le début du 3^e millénaire av. J.-C. jusque vers le milieu du 2^e millénaire de notre ère. Voici, brièvement, les caractéristiques de ces différentes périodes, en commençant par la plus proche de nous.

Le copte est un état de la langue fortement analytique; les articles défini, indéfini, déterminatif, possessif fournissent au substantif, souvent invariable, les notations du genre et du nombre. Le verbe ne possède que deux formes, l'infinitif et le « qualitatif » (ancien mode personnel exprimant généralement une manière d'être), tous deux à peu près invariables. Les modes finis sont périphrasés à l'aide de nombreux auxiliaires. Les cas sont marqués par des prépositions, souvent même l'accusatif. La dérivation (ou plutôt la composition) s'opère avec souplesse au moyen de mots ou expressions complexes préfixés. Les propositions sont souvent reliées entre elles par des conjonctions; dans le cas contraire les formes modales sont assez nettement différenciées.

Extérieurement le copte se présente sous l'aspect d'une écriture alphabétique de 31 lettres. Le vocalisme est entièrement exprimé. Les orthographes sont pleines et relativement constantes, « sauf erreur ou omission », bien entendu.

Le démotique fournit la moyenne entre le copte et le néo-égyptien. Son évolution est importante. On y voit s'éteindre notamment les thèmes verbaux à affixes pronominaux, presque toutes les formes participiales, ainsi que les pronoms régimes. Le démotique présente les particularités extérieures brièvement indiquées plus haut. Les voyelles ne sont généralement pas écrites, sauf dans les mots étrangers (vocalisme partiel ou complet). En principe, l'écriture respecte l'étymologie, bien que les confusions ne soient pas rares.

Le néo-égyptien est déjà très analytique, avec une bonne part de formes synthétiques léguées par l'âge antérieur. Le rôle de l'article est moins étendu qu'en copte; les affixes possessifs tiennent encore leur place. Les modes personnels du verbe comportent des formes à affixes pronominaux, bien que le rôle des auxiliaires soit déjà prépondérant. Le « qualitatif » n'est pas encore invariable. Les participes, les formes verbales au mode relatif, presque disparus en copte, sont représentés, bien qu'appauvris. L'impératif n'a pas encore été évincé par l'infinitif. La formation des mots composés n'a pas autant usurpé le rôle de la dérivation par suffixes. La liaison des propositions est souvent laissée dans le vague, du moins en apparence.

Le neo-égyptien se présente sous l'aspect d'hiéroglyphes, les uns phonétiques, les autres idéographiques. La séparation des mots et la recherche de leur signification sont facilitées par la connaissance des signes « déterminatifs ». Le vocalisme n'y est noté que très rarement, sauf pour les mots étrangers. Encore dans ce cas le rendu par syllabiques est-il assez incohérent. A part cela, l'orthographe est pleine et assez régulière, bien que les adjonctions de suffixes et déterminatifs abusifs soient fréquentes. Le lecteur prévenu en fait d'ailleurs facilement abstraction, par suite du caractère analytique de la langue.

L'écriture hiéroglyphique étant essentiellement conservatrice, la plupart des expressions complexes fréquentes qui deviendront en copte des mots simples, auxiliaires secondaires, préfixes nominaux ou particules, s'y présentent décomposés en leurs éléments, même si elles ont subi déjà un commencement de contraction. A ce point de vue spécial, le néo-égyptien apparaît comme plus analytique que le copte et fournit des étymologies pour nombre de formes de son succédané.

On peut dire, en tenant compte de ce que les termes ont de vague et de relatif, que l'ancien égyptien est plus synthétique qu'analytique; on y discerne les traces d'un état antérieur plus synthétique encore. Pas d'articles; des affixes possessifs seulement; des adjectifs déterminatifs postposés. Beaucoup de noms s'accordant, qui plus tard seront invariables. Le qualitatif employé sans sujet distinct. Les modes personnels, participes et formes au mode relatif bien plus riches et mieux différenciés. Déjà des auxiliaires, mais d'un emploi

restreint. Moins de prépositions; très peu de conjonctions. Les rapports marqués le plus souvent par des suffixes et, autant qu'on en peut juger, par des modifications vocaliques internes.

Les caractéristiques extérieures de l'ancien égyptien sont, quant au système d'écriture, sensiblement les mêmes que celles du néo-égyptien. L'orthographe y est très variable, selon la date et la nature des écrits. Les papyrus de la XII^e dynastie montrent, sous ce rapport, une plénitude et une constance remarquables, tandis que d'autres textes érigent l'abréviation en système. Les voyelles sont plus que jamais laissées de côté. Les consonnes dites faibles, *y* et *w*, très fréquentes, soit comme radicales, soit comme suffixes, préfixes ou éléments de suffixes, ne sont écrites que par exception ou par caprice. Des suffixes très différents de sens sont identiques d'aspect. Quant aux alternances vocaliques, il est inutile d'en chercher une trace directe dans l'écriture. Tout au plus peut-on en constater quelquefois l'influence sur le radical consonantique et acquérir ainsi des indications, d'ailleurs vagues et incertaines, sur la place des voyelles, leur quantité ou leur accentuation. Il est difficile de mesurer avec précision le rapport qui a existé entre le langage parlé et son expression écrite. Aussi est-ce pour cette époque que les opinions les plus divergentes se sont fait jour, touchant la structure même de la langue.

Tels sont les traits particuliers aux différents moments du développement linguistique. Cet exposé, fait sans idée préconçue, laisse entrevoir que, d'une manière générale, les difficultés vont croissant avec l'ancienneté des textes. Cette impression sera-t-elle confirmée par l'examen d'un autre aspect de la question?

*
* *

Les secours fournis à l'égyptologue par les langues étrangères peuvent se résumer ainsi:

1. Lorsque, après le X^e siècle de notre ère environ, la défaite de la vieille langue par l'arabe fut consommée, on eut besoin, pour comprendre les anciens livres, non seulement de traductions, mais de traités de grammaire et de lexicologie. Les *scalae* et leurs préfaces grammaticales ont été la base de la « restitution » de la langue copte à partir du XVII^e siècle



par les philologues d'occident. Aujourd'hui notre connaissance du copte est suffisante pour qu'on puisse se passer des ouvrages arabes, sauf pour des détails de lexique. En dehors de l'arabe, il faut citer de petits ouvrages didactiques comme la liste de mots français établie par un copte au lendemain de la croisade de Saint-Louis, des vocabulaires coptes-grecs et un manuel de conversation latin-grec-copte.

2. La traduction en copte, faite sur le texte grec, de l'Ancien et du Nouveau Testament constitue, avec un certain nombre d'écrits dont nous possédons des versions à la fois copte et grecque, ou latine, ou arabe, une mine presque inépuisable de faits contrôlés qui ont fourni la matière des traités modernes. Pratiquement il n'y a pas intérêt à remonter au delà du dictionnaire d'Amédée Peyron (1835) et de la grammaire de Louis Stern (1880). Il importe d'observer que bon nombre de particularités rencontrées dans des documents de tenue moins littéraire et non traduits ne trouvent pas leur explication dans ce fonds, si riche soit-il.

3. De l'époque gréco-romaine nous sont parvenus quelques documents bilingues, surtout grecs-démotiques, bons auxiliaires pour cette période. Quelquefois aussi on a une version en ancien égyptien, forcément un peu contaminée, étant donné l'époque très tardive, ce qui en diminue la valeur pour l'étude des formes anciennes.

4. En remontant plus haut que la conquête d'Alexandre, nous ne disposons plus qu'exceptionnellement de traductions. Celle, en mauvais grec, d'un obélisque de Ramsès II, conservée dans Ammien Marcellin, constitue un fait isolé. Les renseignements relatifs à la morphologie, à la syntaxe et au lexique se font rares. Par contre, nous avons encore d'assez nombreuses transcriptions, sur lesquelles repose, comme aux époques postérieures, la phonétique historique. Les deux variétés — transcriptions de mots étrangers en égyptien et, inversement, de mots égyptiens en langue étrangère — sont également précieuses pour nous faire connaître le consonnantisme. Quant au vocalisme, les mots égyptiens transposés ont, avant l'époque copte, un intérêt bien supérieur aux autres parce que les signes employés dans ces derniers pour rendre, avec peu de conséquence d'ailleurs, les voyelles des mots sémitiques, iraniens, grecs ou latins, ne se retrouvent pas normalement, avec cette valeur, dans les mots proprement égypt-

tiens. Les transcriptions en caractères cunéiformes qui remontent jusqu'au xv^e siècle ont un prix exceptionnel, parce que le vocalisme qu'elles présentent n'a dû subir qu'au minimum les avatars de la tradition.

5. Pour l'ancien égyptien nous nous trouvons en face de faits d'un tout autre ordre: les concordances de lexique et de morphologie observées entre l'égyptien et les langues chamitiques et surtout sémitiques. Il n'est pas aisé d'en apprécier la valeur à sa juste mesure. Je signalerai les efforts tentés, après A. Erman, par des sémitisants, A. Ember et F. W. Albright, dans l'étude comparative des vocabulaires. Ce dernier auteur (*American Journal of semitic Languages*, juillet 1918) constate avec satisfaction que le nombre des concordances proposées atteint aujourd'hui le millier. Pour tirer de ce chiffre sa signification concrète, prenons pour base les données utilisées par Erman en 1892, soit à peu près 22 « caractères-types » égyptiens contre 22 sémitiques. On calcule que pour des racines supposées trilitères le nombre des combinaisons possibles est de $22^3 = 10648$. Il y a donc 10648 chances contre une pour qu'une coïncidence exacte ne résulte pas d'un « jeu de la nature ». Mais si, comme l'admet implicitement Erman, les dégradations phonétiques intervenant, un caractère égyptien vient à recouvrir en moyenne 3 lettres sémitiques, la probabilité variera de 10648 à $(22 : 3)^3 = 395$ contre 1. Si, en outre, toutes les métathèses possibles sont admises, le minimum descendra à $395 : 6 = 66$. Si l'on tient compte enfin des racines devenues bilitères, des possibilités d'emprunt, des homonymies fortuites à l'intérieur d'une même langue, on conviendra que, sinon la probabilité de la communauté d'origine elle-même (les marges de tolérance étant tenues pour légitimes), du moins la possibilité de s'en convaincre est, dans bien des cas, d'un ordre de grandeur restreint.

Considérons, d'un point de vue moins théorique, non plus une concordance prise isolément, mais la valeur relative du nombre de celles qui sont admises comme possibles, c'est-à-dire le rapport de ce nombre au total des mots connus de la langue. Ce total peut être obtenu avec une approximation suffisante. Le Thesaurus hiéroglyphique en chantier à Berlin depuis 20 ans comptait en 1912, au rapport d'A. Erman, 969 mots pour l'initiale *w*. D'autre part, dans le glossaire abrégé du même auteur, *w* occupe 10 pages $\frac{1}{2}$ sur 158. La 4^e pro-

portionnelle donne 14581. Ce résultat est, en ce qui nous concerne, susceptible de corrections: en moins, du fait que les comparatistes n'ont pas dû avoir connaissance de tous les mots contenus dans le Thesaurus inédit; en plus, parce qu'ils ont tenu compte de mots égyptiens inconnus sous la forme hiéroglyphique. Ces effets contraires ne se compensent probablement pas et, pour une estimation modérée, on semble pouvoir retenir le nombre 12000. Ce serait donc (les emprunts de fraîche date mis de côté) environ $\frac{1}{12}$ du vocabulaire égyptien qui se laisserait ramener au sémitique. A dire le vrai, cette fraction n'est obtenue qu'en atteignant, peut-être en dépassant les limites extrêmes de la vraisemblance, car aux concessions d'ordre phonétique signalées plus haut s'en ajoutent d'autres de nature sémantique souvent assez étendues.¹

Si l'on constitue des groupes de concordance d'après le sens, on se trouve en face de deux séries impressionnantes. Parmi les nombres de 1 à 10, la communauté est certaine pour 2, 5, 7, 8, 9. Par contre, le résidu semble déjouer les tentatives les plus intrépides, aboutissant d'ailleurs à des résultats en partie discordants. En ce qui concerne les parties du corps, il paraît y avoir certitude pour cœur, langue, lèvres, intestins, doigt; vraisemblance seulement pour poing, pied, tête, œil, oreille, main et quelques autres.

La série des couleurs n'offre rien de très probant. Celle des termes de parenté, d'ailleurs plutôt pauvre en égyptien, fait contraste avec les premières en ce que les points de contact y sont rares. On retrouve la même opposition en morphologie: similitude très apparente, notamment en ce qui concerne certains pronoms, certaines formations nominales et une partie de la flexion verbale; et en regard, dans ces mêmes catégories, des formes très dissemblables qui ont résisté aux poussées les

¹ Albright conclut naturellement à un pourcentage beaucoup plus élevé, mais son exagération enthousiaste se retourne contre lui, notamment quand il découvre, pour un même mot égyptien, des correspondants sémitiques à ne savoir qu'en faire. Je compte démontrer ailleurs qu'en partant d'une combinaison trilitère supposée égyptienne on peut aboutir, phonétiquement parlant, à 1000 combinaisons supposées sémitiques et, davantage. Réduisons à 100, pour ne pas raisonner sur un cas extrême. N'est-il pas infiniment probable qu'un ou plusieurs des 100 groupes se laissera rapprocher de quelque mot réel, pris dans n'importe quel idiome sémitique et dont le sens cadrera vaguement avec celui du mot-origine? La discussion ne porte pas, j'y insiste, sur la vérité même de la thèse — je crois à son avenir, — mais sur sa vraisemblance, sur les moyens *actuels* de convaincre qui n'est pas, d'avance, convaincu.

plus énergiques exercées sur elles pour les faire entrer dans le cadre sémitique. Erman a voulu expliquer ces différences et particulièrement la perte de l'imparfait sémitique, temps que l'on retrouve dans la famille chamitique, par la désagrégation qu'aurait subie la langue des conquérants sémites de l'Égypte par suite de la conformation physique et mentale des aborigènes, les Nubiens, jadis occupants de la basse vallée comme de la moyenne. Mais cette conclusion, amenée par un rapprochement avec l'histoire de la diffusion ultérieure de l'arabe, n'est, à la surprise du lecteur, corroborée par aucun essai de comparaison avec le parler de la population mise en cause. Bien qu'en 1900, quand Erman écrivait, on ne disposât que des idiomes nubiens modernes, il semble que la constatation de quelques survivances n'était pas chose hors du possible. L'hypothèse nubienne ne paraît pas avoir gagné aux découvertes récentes touchant le nubien ancien d'époque chrétienne ou le « méroïtique ». Dans son mémoire déjà cité, M. Albright, qui croit avoir retrouvé des mots égyptiens en mittani, élamite, sumérien, anatolien, propose d'incorporer la langue « primitive » de l'Égypte au « groupe méditerranéen », lequel, encore trop mal défini, risque de donner asile, en compagnie du basque et de l'étrusque, à plus d'un laissé pour compte.

Ce sont là des arcanes qu'il faut manier avec précaution. La parenté égypto-sémitique elle-même n'est naturellement pas en cause. Mais il est très malaisé d'apprécier le degré de cette parenté, comme aussi d'éliminer entièrement l'hypothèse ancienne de la « langue mixte », qui soulève un des problèmes de linguistique générale les plus délicats. Les efforts tentés pour créer, coûte que coûte, une homogénéité factice en faveur du sémitique en viendraient à donner un air de jeunesse à celles des formes qui paraissent s'être conservées à peu près intactes et qui sont pourtant la seule armature solide du système.

Pour apprécier combien ces questions sont épineuses, il suffit de constater les divergences d'opinion au sein de l'école allemande, généralement si disciplinée et qui, plus que toute autre, attache une importance prépondérante à la question de la parenté égypto-sémitique. H. Stumme, rendant compte en 1913 d'un ouvrage de C. Meinhof sur « la langue des Chamites », formule le regret de n'y pas trouver une esquisse de l'égyptien. A. Erman, dans sa grammaire de 1911 (§ 9), concède que

l'égyptien peut tenir d'aussi près aux langues chamitiques qu'aux sémitiques. Puisque, selon la formule d'A. Meillet, « la notion de parenté de langues est chose absolue », la parenté sémito-chamitique devrait être démontrée par le seul fait de la parenté de chaque famille avec l'égyptien. Or que lit-on chez C. Brockelmann (*Précis de linguistique sémitique*, trad. franç. (1910), § 4) à propos des affinités des idiomes berbères et des langues couchites avec le groupe sémitique? « Si vraiment ces concordances reposent, non pas sur des emprunts, mais sur une parenté — ce qui n'est pas établi du tout jusqu'à présent — etc. ». On voit que le maître de la linguistique sémitique et « le savant le plus compétent en matière d'ancien égyptien » ne s'entendent guère, malgré les apparences, sur le point central de la théorie.

La « thèse nubienne » d'Erman, comme je l'ai dénommée plus haut, n'a pas l'agrément d'Ed. Meyer (*Histoire de l'Antiquité*, trad. franç., II, § 166) qui la qualifie d'ingénieuse, mais « à peine défendable ». Et, de fait, on dirait qu'aux yeux de l'éminent historien elle ne mérite pas même une réfutation. Dans ces conditions, il n'est pas besoin de faire appel aux opinions nettement opposées d'Ed. Naville, de G. Maspero et de plusieurs autres pour se laisser guider provisoirement par le conseil de prudence contenu dans cette affirmation de W. M. Müller, que « le comparatisme est une discipline à part » (*die Sprachvergleichung ist eine Disziplin für sich*).

*
* *

Ainsi, que l'on considère la nature propre, la texture interne et externe de l'égyptien, ou les informations qui, sur son compte, nous viennent de l'extérieur, on est amené à conclure que l'outillage du chercheur s'érousse ou se raréfie à mesure que l'on remonte dans le temps. La nécessité de s'aider du copte pour l'étude des autres périodes apparaît comme une vérité ayant à peu près valeur d'axiome. Les méthodes qui n'en tiennent pas compte, non plus que de l'évolution ou de la distinction d'une langue savante et d'une langue vulgaire, sont périmées et laissées aux dilettantes. Quant au procédé usité en Allemagne, qui consiste à s'attaquer à la fois au copte et à l'ancien égyptien, l'inconvénient en est visible: on crée ainsi un énorme hiatus qui limite forcément

le secours à espérer du copte, surtout pour la syntaxe et le vocabulaire. Et même en matière de phonétique et de morphologie, les comparaisons ont souvent quelque chose de trouble, du fait que les intermédiaires sont trop négligés. Il est difficile dans bien des cas d'affirmer sans arbitraire. On a dit plaisamment que la grammaire de l'ancien égyptien était bâtie sur des exceptions. Sans aller à l'extrême, on peut admettre que l'attraction exercée vers les origines sur l'« époque classique » par la découverte des textes des pyramides et l'importance donnée aux questions de parenté de langues est un peu affaire de mode et d'école.¹ Actuellement, pour l'égyptologue, en dehors d'un petit nombre de rapprochements lumineux, les faits de grammaire comparée, bien que d'une importance historique extrême, sont peu utilisables en méthodologie. On y doit voir plutôt un aboutissement qu'un point de départ. Erman lui-même a avoué qu'il était décevant de chercher à « reconstruire » par la méthode comparative.

Il y a donc, semble-t-il, intérêt à tenir plus grand compte des états de la langue plus voisins du copte et qui s'appuient directement sur cette solide base. Ici on se heurte à l'opinion de M. Naville qui, parlant du copte, soutient qu'il convient d'user avec prudence de « cette langue » pour l'étude de la grammaire égyptienne, cela parce que le grec aurait eu, en tant que langue officielle, une influence perturbatrice considérable. Sa démonstration consiste à mettre en regard de la version copte des premiers versets de la Genèse une traduction hiéroglyphique de son cru et à faire ressortir les différences. Mais l'argumentation de Naville tombe à plat dès qu'il est avéré qu'il a emprunté les éléments de sa traduction à la vieille langue religieuse. Il suffit d'ouvrir les glossaires des grandes publications démotiques récentes ou de comparer des séries morphologiques coptes, par exemple les formes de la négation, à leurs prototypes néo-égyptiens pour se convaincre que l'action du grec s'est exercée seulement sur le vocabulaire et le style.

Tirer du copte toute l'aide possible, ce n'est certes pas là une idée nouvelle. Le P. Kircher l'a émise; Champollion l'a exploitée et bien d'autres après lui. Mais la méthode qui

¹ La tendance est fortement marquée dans le petit manuel de G. Roemer, de Breslau, d'où le copte est exclu et où le sémitique est invoqué presque à chaque page. d

s'en inspire est, en partie, renouvelée parce qu'on a élucidé peu à peu bon nombre d'étymologies coptes difficiles, notamment de celles qui ont trait aux « outils grammaticaux ». Les répercussions sur la syntaxe historique sont naturellement considérables. Aujourd'hui certains textes ramessides se prêtent à une transposition mot pour mot en un copte à peu près correct, cela pour une proportion assez forte, $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$, une partie du résidu se retrouvant d'ailleurs en copte avec d'autres emplois.

Quant au démotique, ce n'est pas ici le lieu d'en plaider la cause. Il suffira d'attirer l'attention sur son importance évidente comme trait d'union linguistique et scriptural entre égyptien hiéroglyphique et égyptien alphabétique et aussi comme zone de pénétration de l'orientalisme par l'hellénisme. Le négliger émousse forcément le sens de la continuité linguistique. On sera surpris un jour du discrédit qui l'a frappé.

En proposant de généraliser et d'appliquer à l'enseignement la méthode régressive utilisée partiellement par G. Maspero dans son dernier écrit sur la phonétique, je n'entends pas prendre le contre-pied de ce qui se fait et reléguer l'ancien égyptien après tout le reste. On peut aborder de bonne heure les plus vieux textes pour des exercices de lecture et pour en connaître, tant bien que mal, le contenu, dont l'intérêt est immense. Mais dès qu'on réserve à la langue la première place dans ses préoccupations, qu'on fait effort pour acquérir de son génie ce sentiment juste qui éclairera les recherches ultérieures, il est bon, pour passer sans à-coup du connu à l'inconnu, de s'adresser tout d'abord à des données plus récentes et sur lesquelles les savants soient à peu près d'accord. Il n'y a vraiment « discipline » que quand on est en mesure de présenter un ensemble de vérités généralement reconnues. Il faut avant tout éviter d'affirmer ce dont on n'est point sûr, de mêler à nos disputes byzantines des non initiés et de les contraindre, dès leurs premiers pas dans l'arène, à prendre parti, aveuglément, soit pour les Bleus, soit pour les Verts.

Paris, École pratique des Hautes Études.

H. SOTTAS

COLLABORATEURS.

“Scientia,” a publié, entre autres, des travaux de MM.

- Abbot (Washington)
 Acqua (Roma)
 Alexinski (Petrograd)
 André (Lyon)
 Anile (Napoli)
 Anthony (Paris)
 Armellini (Torino)
 Arrhenius (Stockholm)
 Asher (Bern)
 Ashley (Birmingham)
 Barclay (London)
 Bayliss (London)
 Bechlerew (Petrograd)
 Beichman (Trondhjem)
 Benec (Prague)
 Belli (Siena)
 Bigourdan (Paris)
 Bohlin (Stockholm)
 Bohm (Paris)
 Bonar (Ottawa, Canada)
 Bonfante (Pavia)
 Bonnesen (Kjöbenhavn)
 Borcl (Paris)
 Boswell (Liverpool)
 Bottazzi (Napoli)
 Bouasse (Toulouse)
 Bourgin, G. (Paris)
 Boutroux (Poitiers)
 Bouty (Paris)
 Bouvier, E. L. (Paris)
 Bragg (Leeds)
 Braistford-Robertson (Berkeley)
 Bresciani-Iurroni (Genova)
 Brillouin (Paris)
 Brower, L. E. J. (Amsterdam)
 Brown, F. (Princeton)
 Brunhes (Clermont-Ferrand)
 Bruni (Padova)
 Bryan (Bangor)
 Burdick (New York)
 Cabrera (Madrid)
 Caetani (Roma)
 Cahn, H. (New York)
 Cantone (Napoli)
 Cardinali (Bologna)
 Carli (Brescia)
 Carnevale (Palermo)
 Carpi (Padova)
 Carracido (Madrid)
 Carra de Vaux (Paris)
 Carver (Cambridge, U. S. A.)
 Castelnuovo (Roma)
 Castellani (Padova)
 Caullery (Paris)
 Cazamian (Paris)
 Celoria (Milano)
 Chamberlin, T. C. (Chicager)
 Charlier (Lund)
 Child, C. M. (Chicago)
 Chwolson (Petrograd)
 Ciamician (Bologna)
 Ciccotti (Messina)
 Claparède (Genève)
 Clark (New York)
 Collins (London)
 Colombo (Milano)
 Costantini (Paris)
 Crommelin (Greenwich)
 Crowter (Cambridge, E.)
 Cuénot (Nancy)
 Cunningham (Cambridge, E.)
 Cvijic (Belgrad)
 Daly (Cambridge, U. S. A.)
 Darwin (Cambridge, E.)
 De Boissoudy (Clermont-Ferrand)
 De Broglie (Paris)
 Delacroix (Paris)
 Delage (Paris)
 De Marchi (Padova)
 De Martonne (Paris)
 De Montmorency (London)
 Demoor (Bruxelles)
 Deonna (Genève)
 De Vries (Amsterdam)
 Diena (Torino)
 Dionisi (Modena)
 Donnau (London)
 Dreyer (Oxford)
 Durkheim (Paris)
 Dussaud (Paris)
 Dyson (Greenwich)
 Eddington (Greenwich)
 Edgeworth (Oxford)
 Einhorn (Kracov)
 Emery (Bologna)
 Engelmeier (Moscow)
 Enriques, F. (Bologna)
 Enriques, P. (Bologna)
 Fabry (Marseille)
 Fano, Gino (Torino)
 Fano, Giulio (Firenze)
 Favaro (Padova)
 Fedozzi (Genova)
 Findlay (Aberystwith)
 Fisher (New-Haven, U. S. A.)
 Foà (Torino)
 Fournier d'Albe (London)
 Fowler (London)
 Fredericq (Liège)
 Galante (Roma)
 Galeotti (Napoli)
 Gemma (Bologna)
 Gide (Paris)
 Gini (Bologna)
 Giuffrida-Ruggeri (Napoli)
 Goblot (Lyon)
 Golgi (Pavia)
 Goudy (Oxford)
 Grammont (Montpellier)
 Graziani (Napoli)
 Gredilla (Madrid)
 Gregory (Glasgow)
 Guarnerio, P. E. (Pavia)
 Guignebert (Paris)
 Halphen (Bordeaux)
 Hamon, A. (Bruxelles)
 Harper (Ottawa, Can.)
 Harris (Halifax)
 Hartog (Cork)
 Havel (Paris)
 Heiberg (Kjöbenhavn)
 Henslow (Bournemouth)
 Herberston (Oxford)
 Higgins (London)
 Hinks (Cambridge, E.)
 Hearnshaw (London)
 Hopkins (Haslemere)
 Hopkinson (London)
 Houlléviqve (Marseille)
 Hückel (Paris)
 Iniguez (Madrid)
 Innes (Johannesburg)
 Janet (Paris)
 Jeans (Cambridge)
 Jespersen (Gentofte)
 Jørgensen, J. (London)
 Jotkyko (Bruxelles)
 Jourdain (Fleet)
 Kapteyn (Groningen)
 Karpinski (Ann Arbor)
 Kaye (Simla, India)
 Kidd (Oxford)
 Knibbs (Melbourne)
 Kostyleff (Petrograd)
 Lalande (Paris)
 Landry (Paris)
 Langdon (Oxford)
 Langevin (Paris)
 Larmor (Cambridge, E.)
 Lattes, E. (Milano)
 Lawrence (Upton Lovel)
 Lebedew (Moscow)
 Le Dantec (Paris)
 Léger (Paris)
 Levi (Firenze)
 Levi (Torino)
 Lévy-Bruhl (Paris)
 Lewis, W. C. (Liverpool)
 Lichtenberger (Paris)
 Lillie, R. S. (Philadelphia)
 Lindsay, J. A. (Belfast)
 Lloyd Morgan (Bristol)
 Lodge (Birmingham)
 Loisy (Paris)
 Lorentz (Haarlem)
 Loria, A. (Torino)
 Loria, G. (Genova)
 Lowell (Flagstaff, Arizona, U. S. A.)
 Lucas (Londra)
 Lugaro (Modena)
 Lusk, G. (New York)
 MacBride (London)
 Marcolongo, R. (Napoli)
 Mathiez (Besancon)
 Matruchot (Paris)
 Maunder, A. (Greenwich)
 Maunder, E. W. (Greenwich)
 Maunier (Paris)
 Mazzarella (Catania)
 McC. Lewis (Liverpool)
 Meillet (Paris)
 Meunier (Paris)
 Miceli (Palermo)
 Michels (Basel)
 Mieli (Roma)
 Milhaud (Paris)
 Miller, W. (Oxford)
 Millosevich (Roma)
 Moore, B. (London)
 Moret (Paris)
 Moreux (Bourges)
 Morgan, C. (Bristol)
 Muir (Manchester)
 Nageotte, J. (Paris)
 Napier (London)
 Naville (Genève)
 Otlet, P. (Paris)
 Palatini, A. (Padova)
 Pareto (Lansanne)
 Peano (Torino)
 Pearl (Orono, U. S. A.)
 Perozzi (Bologna)
 Perrier (Paris)
 Petrie, W. M. F. (London)
 Pettazzoni (Roma)
 Phillips (Dublin)
 Picard (Paris)
 Pierantoni (Napoli)
 Piéron (Paris)
 Pigou (Cambridge, E.)
 Pillet (Paris)
 Fincherle (Bologna)
 Pirotta (Roma)
 Pizzetti (Pisa)
 Pi Suner (Barcelona)
 Plans (Madrid)
 Poincaré (Paris)
 Frenani (Paris)
 Fuiseux (Paris)
 Rabaud (Paris)
 Raffaele (Palermo)
 Reinach (Paris)
 Reuterskiöld (Upsala)
 Rey (Paris)
 Rey Fastor (Madrid)
 Riccò (Catania)
 Riccobono (Palermo)
 Richards (London)
 Righi (Bologna)
 Rignano (Milano)
 Rosa (Firenze)
 Rose (Cambridge, E.)
 Roita (Como)
 Rouse (Cambridge, E.)
 Rudzki (Prag)
 Russell, B. (Cambridge, E.)
 Russell, E. S. (London)
 Rutherford (Manchester)
 Sagnac (Lille)
 Sarton (Bruxelles)
 Savorgnan (Cagliari)
 Sayce (Edinburgh)
 Schiaparelli (Milano)
 Scialoja (Roma)
 Scott, D. H. (London)
 Scott, W. K. (Glasgow)
 See (Mare Island, California, U. S. A.)
 Seignobos Ch. (Paris)
 Seligman (New York)
 Sergi (Roma)
 Severi (Padova)
 Seward (Cambridge, E.)
 Shapley (Pasadena)
 Sherrington (Liverpool)
 Smoluchowski (Lemberg)
 Solly (Glasgow)
 Sollas (Oxford)
 Somigliana C. (Torino)
 Sottas, H. (Paris)
 Starling (London)
 Stoyanovic (Belgrad)
 Strömgren E. (Kjöbenhavn)
 Struycken (La Haye)
 Suelli (Pavia)
 Supino (Pavia)
 Svedberg (Upsala)
 Tannery (Paris)
 Teixeira (Lisboa)
 Terradas, E. (Barcelona)
 Thalbitzer (Kjöbenhavn)
 Thomson (Aberdeen)
 Thomson, H. (Newcastle-on-Tyne)
 Thorndike (New York)
 Turner (Oxford)
 Vacca (Roma)
 Vallauri (Napoli)
 Vallaux (Paris)
 Van der Hoeven (Amsterdam)
 Van Langenhove (Le Havre)
 Very (Westwood, U. S. A.)
 Vlasfeton (Montpellier)
 Vinogradoff (Moscow)
 Viola, C. (Parma)
 Virgilli (Siena)
 Volterra (Roma)
 Von Zeipel (Upsala)
 Walden (Riga)
 Wallerant (Paris)
 Webb (London)
 Weiss (Paris)
 Westergaard (Kjöbenhavn)
 Westermarck (Helsingfors)
 White (London)
 Wicksell (Lund)
 Willey (Montreal, Canada)
 Wright (Dublin)
 Xenopol (Jassy)
 Zarembo (Krakow)
 Zeeman (Amsterdam)
 Zeuthen (Kjöbenhavn)